
Programme de Formation

RGAA : maintenir l'accessibilité de son site internet

Organisation

Durée : 10 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Les participants à cette formation sont variés : directrices et directeurs d'organismes, chargé(e)s de communication, référent(e)s tourisme et handicap, ainsi que des chargé(e)s de projets et webmasters.

Cette formation est pensée pour ceux qui souhaitent **continuer à proposer un site accessible une fois que celui-ci a été attesté conforme par un auditeur.**

Le programme s'adresse surtout **aux contributeurs de contenus**, qu'ils soient en charge de textes, documents, images ou vidéos, et qui ont un rôle crucial dans la mise en œuvre de pratiques accessibles. Les apprenants pourront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour **rendre leur contenu numérique accessible à tous.**



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à offrir une compréhension approfondie des enjeux liés à l'accessibilité numérique.

Parmi les objectifs principaux, on retrouve :

- Comprendre les enjeux humains et juridiques de l'accessibilité numérique : Cela inclut une analyse des lois et règlements en vigueur, notamment la loi du 11 février 2005 et la directive (UE) 2019/882.
- Comprendre les impacts des défauts d'accessibilité : Cette partie aborde les conséquences de l'absence d'accessibilité sur l'expérience utilisateur des personnes en situation de handicap.
- Découvrir les critères du RGAA : Les stagiaires apprendront à identifier et appliquer les critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) pour lesquels ils peuvent être acteurs dans leurs projets.



Description

Cette formation, intitulée "Maintenir l'accessibilité de son site internet", a pour but de sensibiliser les participants aux enjeux de l'accessibilité numérique.

Avec 12 millions de personnes en situation de handicap en France, il est crucial que les outils numériques soient adaptés et accessibles à tous.

La formation couvre les exigences légales et les meilleures pratiques en matière d'accessibilité.

Le programme débute par une introduction sur les besoins des personnes en situation de handicap, suivie d'une exploration des notions réglementaires. Les apprenants découvriront le référentiel RGAA, du moins les critères sur lesquels ils sont acteurs.

Un accent particulier est mis sur les impacts utilisateurs, permettant aux participants de prendre conscience des défis rencontrés par les personnes en situation de handicap lors de la navigation sur un site internet.

Ils apprendront également comment publier des supports accessibles, y compris des PDF, des alternatives d'images, et la création de boutons et liens accessibles.



La formation aborde également des aspects techniques, tels que les contrastes de couleurs, la structure d'une page web, et l'accessibilité des vidéos. Ces compétences pratiques sont essentielles pour garantir que les contenus numériques soient utilisables par tous.

En plus des enseignements théoriques, des études de cas concrets seront présentées pour illustrer les points abordés. Les stagiaires auront l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances grâce à des exercices interactifs.

Un suivi post-formation sera mis en place, incluant des exercices personnalisés, afin d'assurer que les acquis soient bien intégrés et appliqués dans le cadre professionnel des participants.



Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis particulier. Elle est ouverte à tous les professionnels intéressés par l'accessibilité numérique, qu'ils aient déjà une expérience dans ce domaine ou non. Le contenu de la formation est conçu pour être accessible aux débutants.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour favoriser l'apprentissage actif et l'engagement des participants. La formation se déroulera dans une salle dédiée, propice à la concentration et aux échanges.

Les supports de formation incluent des documents projetés, ce qui permet aux participants de suivre facilement le contenu présenté. De plus, des études de cas concrets seront utilisées pour illustrer les concepts abordés, permettant aux stagiaires de voir l'application pratique des théories discutées.

Un accès en ligne à des documents supports sera également proposé après la formation, garantissant que les participants puissent continuer à approfondir leurs connaissances et à consulter les ressources nécessaires dans leur travail quotidien.



Moyens et supports pédagogiques

La formation met à disposition divers moyens pédagogiques et techniques pour assurer un apprentissage efficace.

Accueil des stagiaires : Les participants seront accueillis dans un environnement adapté, avec des installations nécessaires pour faciliter leur apprentissage.

Documents supports de formation : Tout au long de la formation, des documents seront projetés, et des ressources seront mises à disposition pour une consultation ultérieure.

Etudes de cas concrets : Ces études permettront d'ancrer les connaissances théoriques dans des situations réelles, rendant l'apprentissage plus pertinent.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires.

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances.

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostique avant la validation de l'inscription.

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences.

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de

handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh